

Culture de lentilles bio – fiche technique

Aliment très tendance, la lentille n'a rien d'une culture exotique. On la cultivait déjà autrefois, notamment dans le sud de l'Allemagne. Cette culture convient bien à l'agriculture biologique. Les lentilles Biofarm sont écoulées aussi bien dans le commerce spécialisé bio que dans la grande distribution. Parmi les risques liés à cette culture figurent les adventices ainsi que les maladies. Les attaques de maladies sont liées aux conditions météorologiques, à la qualité des semences ainsi qu'au vol des pucerons (à cause de la transmission du nanovirus). Comme pour les autres grandes cultures spéciales, la question du séchage de la récolte doit être réglée avant de semer.

Culture associée

La culture associée de lentilles présente comme avantage d'offrir une meilleure régulation de la flore accompagnatrice, aussi bien lors de la levée qu'en fin de cycle, pour limiter une prolifération tardive d'adventices qui perturbe la récolte. De plus, cela facilite la récolte car la culture tuteur surélève les plantes de lentilles par rapport au sol ; les gousses sont ainsi plus accessibles pour la barre de coupe de la moissonneuse-batteuse et les pertes de rendement sont minimisées.

L'association des lentilles et de la caméline a fait ses preuves, car la caméline concurrence bien les adventices et peut être facilement séparée des lentilles lors du nettoyage. C'est pourquoi elle est considérée comme le mode de culture standard chez Biofarm.

Bien que l'orge et l'avoine à pailles courtes conviennent aussi comme partenaires d'un point de vue agronomique, nous ne disposons actuellement pas des machines nécessaires (trieuses) pour séparer ces récoltes. De plus, la céréale réduit le rendement des lentilles si la densité de semis est trop élevée. Une association avec un pois protéagineux de type « semi-afila » (feuilles partiellement remplacées par des vrilles) serait intéressante par rapport aux paiements directs (contribution extenso et aux cultures particulières). Cependant, suivant le stade de maturité lors de la récolte et les réglages de la batteuse, des grains de pois cassés peuvent causer des coûts supplémentaires pour le nettoyage. Les graines de lupin étant plus dures que celles de pois, cette culture peut éventuellement mieux convenir.

Une association avec du lin est aussi possible ; l'effet tuteur est très bon mais celui de concurrence des adventices un peu moins. Pour toutes les cultures associées autres que la caméline, la prise en charge, le séchage et la séparation de la récolte doivent être discutés avant le semis !



Culture associée de lentilles et de caméline



Gousses de lentilles en maturation
(photo : X. Ammann)

Variétés

Diverses variétés sont recherchées par les consommateurs et se prêtent bien aux conditions de culture suisses : les lentilles vertes de type du Puy (variété Anicia), les petites lentilles noires Beluga ainsi que les lentilles brunes. Les lentilles rouges, aussi appelées 'lentilles corail' sont aussi prisées des consommateurs en raison de leur courte durée de cuisson. Il s'agit en réalité des lentilles brunes décortiquées. Toutefois, la technique de décortilage des lentilles n'en est encore qu'au stade de projet en Suisse et sa rentabilité est incertaine en raison des pertes et des frais de décortilage.

Sites

Les sites qui conviennent bien sont des parcelles au sol plutôt léger à mi-lourd, se réchauffant rapidement et les sites peu pluvieux, notamment en été.

Précédent culturel, pression des adventices, rotation

Les précédents culturels libérant de grandes quantités d'azote (prairies temporaires) sont déconseillés, de même que les cultures estivales dans lesquelles de nombreuses adventices peuvent disséminer leurs graines (chénopodes, renouées et autres). Les parcelles avec une pression élevée de gaillet gratteron n'entrent pas en ligne de compte pour la culture de lentilles Beluga car ces dernières ne peuvent pratiquement pas être séparées du gaillet. Si, contre toute attente, cette adventice apparaît, elle doit être arrachée manuellement. Les légumineuses ne sont sans doute pas un précédent favorable : une pause doit être respectée entre deux mêmes cultures, comme avec les autres légumineuses, et on estime qu'elle doit être d'au moins quatre ans. L'idéal est de cultiver des lentilles la deuxième année après une rompie (suppression d'un herbage), par exemple après une céréale d'automne suivie d'une dérobée ou d'un engrais vert gélif.

Travail du sol

Il faut viser un lit de semence propre et nivelé afin que les lentilles puissent lever sans concurrence et que le moins de terre et de cailloux possible ne parviennent dans la récolte lors du battage.

Semis

Lentilles

- Période de semis : de mi-mars jusqu'au 20 avril. Un semis précoce est avantageux car la longueur des jours influence le rendement. En outre, il permet de récolter les lentilles plus rapidement et de diminuer ainsi le risque d'un envahissement tardif par les adventices.
- Densité de semis : pour une culture associée, l'objectif se situe entre 75 et 85 % de la densité de semis pour un semis pur, soit environ 180 grains/m² (semis pur : 240 gr./m²). En tenant compte du PMG et de la faculté germinative, la densité de semis s'élève à 40-50 kg/ha pour la Beluga, 40-62 kg/ha pour Anicia et à 55-75 kg/ha pour les lentilles brunes.
- Profondeur de semis : 2 à 4 cm.
- Interligne : on sème de préférence les lentilles avec un semoir à céréales et l'interligne correspondant (12,5 cm). Un semis avec un interligne de 25 cm est aussi envisageable s'il est possible de sarcler.

Caméline

- Période de semis : il est recommandé de semer la caméline avec les lentilles. Grâce à sa courte période de végétation et une certaine flexibilité par rapport à la date de récolte, la caméline peut aussi être semée après un désherbage (semoir monté sur la sarclouse ou la herse étrille, quand les lentilles mesurent entre 5 et 8 cm de hauteur). Ce procédé est toutefois délicat car il est ensuite risqué de rouler. Un passage de rouleau favorise une levée régulière de la caméline.
- Densité de semis : la caméline ne devrait pas être semée trop dense ; 2 à 3 kg/ha suffisent. Si la densité de semis est trop élevée, la caméline concurrence les lentilles !

- Profondeur de semis, technique de semis : la levée de la caméline est particulièrement aléatoire en cas de sécheresse car les plantules se dessèchent si le semis est superficiel. En principe, l'idéal pour les petites graines de la caméline est un semis superficiel, de préférence avec un semoir Krummenacher associé à un rouleau, car ainsi les semences ne sont pas enterrées.

Toutefois, lors d'années sèches, mélanger la caméline avec les lentilles et semer ensemble les deux espèces en lignes à une profondeur de 3 à 4 cm est préférable : les plantules de caméline profitent ainsi mieux de l'humidité du sol. Pour ne pas dépendre de l'évolution de la météo, il est recommandé de semer une partie des semences de caméline en lignes et l'autre avec un semoir Krummenacher, à raison d'1 kg/ha de caméline mélangée aux lentilles et 1,5 kg/ha avec un semoir à rouleau Krummenacher.

Fumure

Comme pour les autres légumineuses, aucune fumure n'est nécessaire pour les lentilles sur une exploitation bio.

Régulation des adventices

En règle générale, aucune lutte directe contre les adventices n'est menée, sauf si le semis de la caméline est réalisée avec le premier passage de herse étrille.

Sarclage : possible si le semis a été réalisé avec un interligne de 25 cm (voire plus étroit, par exemple avec une sarcluse guidée par caméra). Les lentilles peuvent être sarclées plusieurs fois. La caméline (ou une autre plante tuteur) ne se maintient alors que sur les lignes.

Gaillet gratteron dans des lentilles noires : voir sous « Précédent cultural ».

Récolte

Période de récolte : de mi-juillet à mi-août, c'est-à-dire à la même période que les céréales. Il faut s'organiser avec le batteur/l'entreprise de travaux agricoles avant le semis. Déterminer la date de récolte optimale est difficile car les lentilles ne sont pas toutes mûres en même temps. Lorsque la majorité des gousses sont mûres, il ne faudrait plus attendre pour récolter. La pluie favorise en effet la prolifération tardive d'adventices dans les cultures en maturation, ce qui peut fortement compliquer la récolte. Il est important d'effectuer une coupe basse avec la moissonneuse-batteuse. Il faut pour cela un lit de semence régulier et nivelé.

Battage après andainage : comme les gousses de lentilles mûrissent de manière irrégulière, il peut valoir la peine d'effectuer un battage après andainage, c'est-à-dire de faucher avant de récolter. Toutefois, il faut pour cela des faucheuses appropriées, qui ne secouent pas trop les lentilles (pertes de graines) et qui forment des andains larges et aérés pour que le séchage soit uniforme. Les systèmes avec des râtaux-faneurs rigides conviennent moins bien. La fauche doit intervenir suffisamment tôt afin que les lentilles puissent finir de mûrir.

Séchage, nettoyage

Les centres collecteurs classiques ne pouvant généralement pas sécher les lentilles, il faut, soit disposer de sa propre installation de séchage, soit organiser préalablement le séchage avec un partenaire de Biofarm.

La récolte contenant souvent des fragments de plantes vertes, elle peut rapidement chauffer après la récolte. L'aération de la marchandise doit donc être organisée au plus vite après la récolte ! Laisser la récolte reposer durant la nuit peut entraîner une détérioration de celle-ci.

Biofarm prend en charge les lentilles aux mêmes conditions que les autres cultures : les frais de réception et de séchage ainsi que les frais pour la séparation des récoltes sont à la charge du producteur tandis que le nettoyage final, très laborieux, est à la charge de Biofarm.

Rentabilité

Prix : Lentilles 450.-/dt, nettoyées et séchées à 13 % H₂O
 Caméline 240.-/dt, nettoyée et séchée à 6 % H₂O

Rendement : les rendements des lentilles sont très variables, ils peuvent s'échelonner de 0 à 2000 kg/ha. Habituellement, les rendements se situent entre 800 et 1200 kg/ha, pour les lentilles et entre 150 et 850 kg/ha pour la caméline qui l'accompagne ; plus on récolte de lentilles, moins il y a de caméline, et inversement.

Actuellement, aucune contribution pour les légumineuses à graines ni extenso n'est versée pour les lentilles.



Lentilles et caméline après la récolte (photo : M. Zimmermann)

Contact Biofarm

Melanie Rediger
rediger@biofarm.ch
062 957 80 91